

Prévenir l'érosion des sols cultivés : du contrôle à la mise en place des mesures de lutte

Journée d'échange sur la mise en œuvre de la nouvelle réglementation

18.305



Date

Mardi 3 juillet 2018

Lieu

Auberge de la Gare
Route de la Gare 84
CH-1785 Cressier FR
+41 (0)26 674 21 96

Public

Conseillères et conseillers agricoles chargés de la prévention de l'érosion des sols cultivés, responsables cantonaux des paiements directs et services de protection des sols de Suisse romande et du Tessin, organismes de contrôle de l'érosion.

Responsables

Sandie Masson, AGRIDEA
Josy Tamarcaz, AGRIDEA

Objectifs

Les participant-e-s

- échangent leurs expériences concernant la prévention de l'érosion des sols cultivés, du contrôle jusqu'à l'élaboration des plans de mesures de prévention de l'érosion au sens des PER ;
- connaissent les projets en cours pour faciliter le contrôle de l'érosion ;
- connaissent et discutent des mesures de prévention de l'érosion à mettre en œuvre ;
- connaissent les actualités de la Confédération en matière de prévention de l'érosion ;
- font part de leurs besoins en matière de prévention de l'érosion.

Contenu et méthodes

- Echange d'expériences
- Brefs exposés
- Visites de terrain
- Discussions

Recommandations

- Journée partiellement sur le terrain : s'équiper en conséquence.
- Base légale : [Ordonnance sur les paiements directs versés dans l'agriculture](#).

La même plateforme a lieu en allemand en Suisse alémanique, le 20 juin 2018.

Programme détaillé

Mardi 3 juillet 2018

8h45 Accueil, café, croissants

9h00 Salutations, programme et objectifs

9h15 Présentation du projet Air-Osion : observer l'érosion par images aériennes

Dorothea Noll, coordinatrice du projet, CHANGINS
dorothea.noll@changins.ch

9h45 Tour de table sur la mise en œuvre des contrôles de l'érosion : expériences, difficultés, besoins

10h20 Pause

10h30 PER et lutte contre l'érosion : outils mis à disposition par l'OFAG

Laurent Nyffenegger, OFAG
laurent.nyffenegger@blw.admin.ch

11h00 Présentation de deux exemples de plans de mesures

11h30 Tour de table sur la mise en œuvre et la validation des plans de mesures : expériences, difficultés, besoins

12h30 Repas

14h00 Bilan 4 ans après le plan de mesures : visite d'une parcelle cultivée en pommes de terre et betteraves
Déplacement à Cressier (FR)

Beat Mathys, agriculteur et entrepreneur en production de pommes de terre
mathys.beat@bluewin.ch

15h30 Visite des essais de ProConseil contre l'érosion en pommes de terre
Déplacement à Chabrey (VD)

Dimitri Martin, ProConseil Sàrl
d.martin@prometerre.ch

16h30 Conclusion et perspectives de travail

16h45 Fin de la plateforme (à Chabrey)

Informations pratiques

Inscription

Via [shop 18.305](http://shop.18.305) ou via cours@agridea.ch

Délai d'inscription

Mercredi 20 juin 2018

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.
Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions.

Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou cours@agridea.ch

Informations sur le contenu

Sandie.Masson@agridea.ch
Josy.Taramaraz@agridea.ch

Prix

Forfait unique : CHF 60.– (pour la participation, le repas, boissons non alcoolisées, transport éventuel).

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Désistement : il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'au **22 juin 2018**. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 30.– sera perçue pour les frais administratifs. Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Talon d'inscription

Cours 18.305

Prévenir l'érosion des sols cultivés :
du contrôle à la mise en place des mesures de lutte
Mardi 3 juillet 2018

Nom :	Prénom :
Adresse :	NPA/Lieu :
Organisme :	Tél :
E-Mail :	

	Participation	J'arriverai en transports publics	Je viendrai en voiture
03.07.2018	☐	☐	☐

☐ Je viens en voiture et dispose de places pour des passager-ère-s pour des éventuels covoiturages sur place.

Co-voiturage :

En temps voulu, vous recevrez notre confirmation d'inscription, incluant la liste des participant-e-s avec leur adresse e-mail et leur numéro de téléphone.

- ☐ Je suis végétarien-ne
☐ J'ai une intolérance alimentaire à : _____

Inscription via [Shop 18.305](http://Shop.18.305), ou en complétant le talon d'inscription et en l'envoyant par e-mail à cours@agridea.ch ou par fax au +41 (0)21 617 02 61.

Plan d'accès à l'Auberge de la Gare

Route de la Gare 84, 1785 Cressier FR



Information aux personnes se déplaçant en transports publics

Horaires vers Cressier et d'Avenches

Attention : ces destinations peuvent impliquer plusieurs changements de train

Aller à Cressier		
Départ		Arrivée
Genève	06h42	08h34
Lausanne	07h20	08h34
Neuchâtel	07h35	08h04
Bienne	07h22	08h34
Delémont	06h42	08h34
Sion	06h02	08h34
Berne	07h45	08h34
Fribourg	08h12	08h34

Retour d'Avenches		
Départ	Arrivée	
17h29	19h40	Genève
17h29	18h48	Lausanne
17h08	17h56	Neuchâtel
17h08	18h26	Bienne
17h08	19h08	Delémont
17h08	17h59	Fribourg
17h08	17h52	Berne
17h08	19h30	Sion

Pour plus d'informations sur les horaires, veuillez consulter le site www.cff.ch.